

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UN ATOUT POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE LOCALE

*L'arrivée d'un parc éolien, ce sont des retombées locales positives pour l'environnement comme pour l'économie.*



En contribuant à la production d'électricité renouvelable visée par la région, en accord avec les objectifs nationaux (40 % de production renouvelable dans le mix électrique à l'horizon 2030).

UN  
TERRITOIRE  
QUI S'ENGAGE  
DANS LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

En **produisant localement** l'équivalent de la consommation en électricité de **33000** habitants\*, soit **66%** des habitants de la Communauté de Communes Bièvre-Isère.

Prise de vue depuis Montrigaud, Orientation Nord



≈ **360 000 € de retombées fiscales\*** provenant de l'installation du parc et réparties entre les communes, la communauté de communes, le département et la région.

#### De l'activité pour les entreprises locales et régionales

À travers les marchés, liés à la construction du parc, auxquels elles peuvent candidater, mais aussi grâce à leurs besoins en hôtellerie, restauration, services...

UNE  
OPPORTUNITÉ  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
LOCAL



#### Et d'autres mesures pour lesquelles EDF Renouvelables s'engage

Ces mesures doivent être liées à l'objet du projet ou sa localisation. Le parc pourrait ainsi être l'occasion de créer ou de soutenir des actions en faveur du patrimoine et de la biodiversité locale.

**Des retombées économiques directes** issues du revenu locatif des terrains communaux, qui accueillent 6 des 10 éoliennes ainsi que 2 postes de livraison.

\* Estimations faites sur la base des taux en vigueur et des règles fiscales actuelles, pour une puissance estimée de 3 MW par éolienne